

L'Ulmeusien

n°7 - Juillet 1994

Edito

L'été arrive, les vacances... chacun va profiter d'un repos bien mérité.

L'année de travail qui vient de s'écouler a été particulièrement difficile pour tout le monde et à tous points de vue : Economique, social et climatique.

Espérons que dès cet automne, la rentrée se fasse dans de meilleures conditions, que ce climat de morosité s'estompe, que la reprise des activités qui s'annonce se confirme et procure de l'emploi.

Sur le plan communal, nous allons, dès à présent, entamer le programme d'entretien des voies et des bâtiments communaux et profiter de ce bref répit pour faire avancer certains dossiers et étudier les opérations à mettre en oeuvre à la rentrée.

En attendant, pour celles et ceux qui ne pourront être des nôtres à l'occasion du 14 juillet, nous souhaitons de très bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Maire
ROBERT TERNACLE
Conseiller Général

SOMMAIRE :

- | | |
|-----------------------------------|---------------|
| • <i>Editorial</i> | <i>Page 1</i> |
| • <i>Informations municipales</i> | <i>Page 2</i> |
| • <i>Associations</i> | <i>Page 3</i> |
| • <i>Dites-Nous...</i> | <i>Page 5</i> |
| • <i>Vie pratique</i> | <i>Page 6</i> |

SAMEDI 2 JUILLET

Inauguration des équipements de structuration du centre-bourg

Après la création du centre-commercial permettant de regrouper les commerçants en centre-bourg, d'autres opérations ont été réalisées depuis quelques années afin de structurer et faire vivre le centre du village : Transfert du bureau de poste dans l'ancienne école des filles rénovée, aménagement des places de l'Eglise et de la Mairie et plus récemment de la Maison des Associations, aménagement paysager et de loisirs de la liaison quartier nouveau centre-bourg.

L'ensemble de ces équipements subventionnés par le Conseil Général et le Conseil Régional fera l'objet d'une inauguration le samedi 2 juillet à 9h15 en présence de M^r Jean-François MANCEL, Président du Conseil Général, d'élus locaux, des conseillers municipaux et des Présidents des Associations locales.

Au cours de cette matinée chaque association aura l'occasion de présenter ses activités.

L'objectif de cette inauguration est aussi de sensibiliser nos partenaires à la nécessité des travaux restant à réaliser (Travaux de sécurité, 2^{ème} groupe scolaire... etc).

INFORMATIONS MUNICIPALES

MITOYENNETE, VOISINAGE ET ... PLANTATIONS

A plusieurs reprises, nous avons été interrogés sur des problèmes de distance des plantations, de hauteur de haies en mitoyenneté...

Voici certaines règles qui sont issues du Code Civil (Article 761) :

- les arbres dont la hauteur dépasse 2 m doivent se situer à 2 m au moins de la limite séparative ;
- les haies et arbustes plantés à 0,50 m de la limite séparative doivent avoir une hauteur inférieure à 2 m.

Il est vrai que la végétation non maîtrisée peut être gênante à plusieurs niveaux : manque de clarté, humidité, insectes... et peut être une cause de heurts entre riverains. Nous invitons donc nos administrés à se conformer à ces quelques règles en élaguant et étêtant aux besoins les arbres, haies et toutes plantations qui pourraient nuire au voisinage, sauf accord entre voisins.



UNE NOUVELLE ENTREPRISE EN ZONE INDUSTRIELLE

Le 24 juin, la société STOCK FRANCE a inauguré ses locaux en zone industrielle du Meux. Cette entreprise, filiale de HERMAN STOCK ALLEMAGNE, dirigée par M^r FOND, était auparavant installée à Compiègne. Elle a pour activité la vente, l'installation, le service après vente de : matériel de stérilisation autoclave pour la conserverie ; appareils de contrôle de température à coeur des produits ainsi traités ; barquettes plastiques pour le conditionnement des plats cuisinés ; appareils de cuisson, fours ; etc...

STOCK FRANCE compte 14 employés à ce jour et nous espérons qu'elle trouvera dans sa nouvelle implantation au Meux, matière à un avenir prometteur.



RENTREE SCOLAIRE

Elle aura lieu le :

jeudi 8 septembre 1994

OU IL EST QUESTION DU RESPECT DU BIEN COMMUN...

De très importantes réalisations ont été faites quand à l'aménagement de notre commune. Ceci est d'autant plus perceptible si l'on habite Le Meux depuis longtemps.

Ces réalisations représentent de gros investissements pour notre communauté, la performance est d'autant plus remarquable qu'elle s'effectue sans augmentation des taux communaux des impôts locaux, contrairement à une tendance nationale en hausse.

L'espace paysager aménagé de jeux, d'un préau, d'un amphithéâtre, d'une fontaine sera inauguré le 2 juillet prochain et sera un endroit privilégié pour le repos et la détente de tous, jeunes et moins jeunes.

Ceci est notre bien commun, nous en avons la jouissance mais également le devoir de le protéger.

Il nous faut maintenant préserver ce site afin qu'il reste accueillant et éviter qu'il ne s'abîme par le fait de la malveillance et du non-respect du bien public.

Vous avez participé par vos deniers à la réalisation de ces équipements, et vous pouvez maintenant contribuer, par votre responsabilité de parent ou d'adulte, à assurer le respect des règles d'utilisation de cet espace réservé à la circulation piétonne.

Nous vous remercions de votre compréhension et de nous aider à disposer d'un meilleur environnement.



ETAT CIVIL

Mariage :

Jérôme MASSELIN et Marianne DECOURBE
le 25 juin 1994

Naissances :

1er mai : Clément ELEOUE
Jérémy SELTZER
13 mai : Alicia LARIVE
26 mai : Manon BALITOUT
30 mai : Adrien LAZARE

Décès :

- Madeleine RENAUX veuve MALGRAS, le 8 mai à Compiègne
- Alain CORROYER, le 11 mai à Compiègne
- Marcel COURCAUD, le 4 juin à Compiègne

COMITE DES FETES

Fête Patronale et Fête Nationale

Fête Patronale :

- **Samedi 9 juillet** : attractions foraines.
- **Dimanche 10 juillet** : attractions foraines ;
 - de 14 à 17h00 : courses cyclistes minimales et cadets animée par l'U.S. Les Ageux-Le Meux, bar, buvette.
 - 17h30 : concert par la Venetienne.
- **Lundi 11 juillet** : attractions foraines ; à 16h00, manèges gratuits.

Fête Nationale :

- **Mercredi 13 juillet** :
 - 21h30 : retraite aux flambeaux, départ de la Place de la Mairie, distribution gratuite de torches et lampions
 - 23h00 : feu d'artifice (derrière le court de tennis)
 - bal animé par l'Association des Jeunes du Meux sous le préau de la Maison des Associations, bar, buvette, musique pour tous.
- **Jeudi 14 juillet** :
 - 14h30 : cérémonie au Monument aux Morts
 - 15h00 : Vin d'Honneur sous le préau
 - 15h30 : animations traditionnelles :
 - ✓ mat de cocagne
 - ✓ quilles
 - ✓ ciseaux
 - ✓ pêche à la ligne
 - ✓ filet garni
 - ✓ grande Course au Trésor pour tous les enfants avec un super 1^{er} lot.

De nombreux lots pour tous.

Gérard BOUET



AEROBIC

Les cours reprendront le
VENDREDI 30 SEPTEMBRE 1994 à 18h00.

COURS :

Le mardi de 9h15 à 10h45
Le vendredi de 18h00 à 19h30

INSCRIPTIONS : courant septembre.

RENSEIGNEMENTS :

M^{me} BOLMIER, Tél. : 44.41.57.13
M^{me} BOUET, Tél. : 44.41.51.74

F.C. LE MEUX

Pour la saison 1994/95

Les enfants dans les catégories : débutants, poussins, pupilles sont priés de se faire inscrire, le plus rapidement possible, auprès de

M^r MATHIEU

61 rue de la Libération

60880 LE MEUX

Tél. : 44.41.50.40

Nous prenons également les inscriptions en catégories seniors, juniors, minimales.

Si par bonheur des parents se sentent une âme de bénévoles pour encadrer les petits et les grands, nous les accueillerons avec joie.

Le Président
Michel DURAND

CLUB INFORMATIQUE

Bilan d'activité 93-94

Le Club Informatique a proposé cette année les activités suivantes :

- ✓ soutien lecture pour des élèves de CM1 et CM2 (Logiciel CHRYSIS Lire 4.0)
- ✓ poursuite de la progression personnelle en lecture pour des élèves de 6^{ème} (Logiciel de l'A.F.L. : ELMO 2)
- ✓ perfectionnement en anglais : 4^{ème} et 3^{ème} (Logiciel Génération 5 : Les Bases de l'Anglais)
- ✓ mise à disposition sur place d'un ordinateur pour un projet personnel (Enseignement par correspondance)

SPECIFIC'DANSE

L'association Specific'Danse remercie le public chaleureux et les personnes qui ont aidé à l'installation et à l'animation de la soirée du mercredi 1^{er} juin, particulièrement ceux qui ont monté et démonté l'estrade.

SOCIETE DE CHASSE

DU MEUX

La distribution des cartes de chasse aura lieu le :

JEUDI 15 SEPTEMBRE 1994 à 20h30 à la Maison
des Associations.

Aucune carte ne sera distribuée après cette date.

Le Secrétaire
Anicet SCHAMBERT

ASSOCIATIONS

JUDO CLUB

Cette année le Judo Club du Meux a accueilli 50 licenciés, sous l'entraînement de M^r CARON professeur diplômé d'Etat.

Le Judo, Sport Olympique, peut être pratiqué à partir de 5 ans.

On peut aussi pratiquer le Ju Ji Tsu (Mélange de Judo, Karaté et Aïkido).

Les inscriptions et séances d'entraînement reprendront le **MARDI 13 SEPTEMBRE** à la Salle Yvon DUPAIN de :

17h30 à 19h30 pour les enfants

19h30 à 20h45 pour les adultes

Cotisation annuelle :

- Licence assurance FFJDA : 130 Frs,
- cours : 500 Frs.

Pour tout renseignements :

M^r M^{me} Pierre SHPAHAJ, Tél. : 44.83.72.75

Nous vous attendons nombreux.
Bonne vacances à tous.



CLUB DE L'AMITIE

Les réunions du Club de l'Amitié ont toujours lieu chaque jeudi à la Maisons des Associations. Elles débutent à 14h30 et se terminent vers 18h00.

Il n'y a pas d'interruption en été.

Bienvenue à tous ceux qui aiment les rencontres et désirent se distraire.

Suzanne DUFAU



ASSOCIATION ETUDE ET LOISIRS

Cours d'été par correspondance de l'Association ETUDES ET LOISIRS, inscriptions :

70 Allée du Mont Duette
VARANVAL
60880 JAUX
Tél. : 44.91.05.81

PARENTS D'ELEVES

Bilan 93/94 de l'Association des Parents d'Elève de l'Ecole du Meux

Cantine :

L'Association a participé à la mise en place de la restauration scolaire. M^{me} LE CHAPPELLIER, (Tél. : 44.41.28.18) est membre de l'Association de Gestion de la Maison des Associations et de la restauration Scolaire (AGEMAC) : vous pouvez prendre contact avec elle pour tous problèmes rencontrés à propos de la cantine.

Travaux souhaités par l'APEEM :

Couverture de la structure en bois :

Elle sera réalisée pendant les vacances scolaires d'été.

Lits pour la salle de repos (Petite section de maternelle) :

les enseignants sont chargés d'étudier les besoins en lits superposés. La Municipalité attend ces propositions pour étudier un budget.

Préfabriqués :

Des devis ont été demandés par la Municipalité en vue de la climatisation de ces locaux. Le coût trop élevé de ces travaux ne permet pas leur réalisation.

Toutefois, nous allons rencontrer M^r TERNACLE afin de réfléchir avec lui à une possibilité d'isolation phonique et thermique de ces bâtiments.

Nous sommes plus que jamais persuadés qu'il est impossible, à 33 élèves (Ex : CE2) de travailler dans de bonnes conditions dans des locaux surchauffés et surchargés en été ; et en hiver, difficiles à ventiler compte tenu de la proximité des fenêtres par rapport aux enfants.

Art-Expo :

Nous sommes satisfaits de la participation des exposants. Nous choisirons une meilleure date pour l'an prochain afin d'accueillir un public plus nombreux.

Nous avons donné à la Coopérative Scolaire, la somme de 4 000 Frs, qui a permis l'animation d'une journée du conte pour toute l'école et d'une conférence, pour les parents, le soir.

Nous espérons pouvoir continuer à fonctionner à la rentrée prochaine.

Le départ de M^{me} WAUTHIER, du Meux laisse vacante, la place de Présidente. Nous avons donc besoin de parents disponibles et désireux de s'investir dans l'Association.

Le tout de l'APEEM étant de défendre les intérêts de l'enfant, tous les parents sont concernés.

Bonnes vacances à tous!

Le Bureau de l'APEEM

FAMILLES RURALES

Le Centre Aéré du Meux ouvrira du 11 juillet 1994 au 05 août 1994, il accueillera, comme de coutume, les enfants de 4 à 12 ans.

HORAIRES :

Du lundi au vendredi : 9^h00 - 12^h00 / 13^h30 - 17^h30

Attention fermeture le 14 juillet 1994

Sandra CABOIS, Directrice du Centre Aéré, et son équipe d'animateurs : Gladys, Isabelle, Jean-Claude, Bénédicte, Katia, Jean-Sébastien, sont heureux de vous présenter quelques unes des différentes activités qui seront proposées aux enfants durant cette période du 11 juillet au 05 août 1994.

- Deux voyages d'une journée,
- sortie piscine "olympique" pour les 9-12 ans,
- deux mini-camping pour les 4-8 ans,
- un camping d'une semaine à Montauban pour les 9-12 ans,
- pique-nique,
- grands jeux,
- activités manuelles diverses,
- activités propres au Centre : Speed-ball, Baby-foot, Volley-ball, jeux de sociétés, etc...

TARIFS :

Allocataires CAF BEAUVAIS	Non allocataires
POUR LE MOIS	POUR LE MOIS
-450 F pour le 1er enfant	-550 F pour le 1er enfant
-400 F pour le 2ème	-500 F pour le 2ème
-350 F pour le 3ème	-450 F pour le 3ème
140 F la semaine	165 F la semaine

* A ces 2 tarifs (**mensuels uniquement**) nous accordons une remise de 50 Frs par enfant en cas de non-imposition.

Aucune participation supplémentaire ne sera demandée hormis celle aux repas lors des campings.

Adhésion à Familles Rurales : 75 Frs par famille.

Les inscriptions se feront à la Bibliothèque (Mairie) les :

Mercredi de 14h00 à 15h30

Samedi de 10h45 à 11h45

Date limite d'inscription le 06 juillet 1994.

SE MUNIR DE :

- Carte Navette Sécurité Sociale (père et mère),
- adresse Caisse Allocations Familiales et numéro allocataire,
- Carnet de Santé,
- certificat de non-imposition.

DITES NOUS ...

*A l'heure du cinquantenaire du
Débarquement, Le Meux se souvient :*

"LES OTAGES DU CHERCHE-MIDI"

En juillet 1940, 150 allemands occupent Le Meux. Auparavant, lors d'un combat aérien, un avion allemand est abattu près de Rucourt. Rien ne laissait penser qu'un drame se préparait !

Le 5 décembre, le Maire : M^r Gustave DENUNCQ est réveillé par la Police de l'Air allemande qui exige 2 otages car des 5 aviateurs allemands ayant sauté en parachute, l'un d'eux aurait été tué par la Garde Territoriale du Meux.

L'affaire n'en reste pas là. Du 20 au 23 décembre, 20 autres otages sont arrêtés. Stupeur dans la Commune.

Après avoir été interrogés au Quartier Général de Goering à Noailles, et subi chantages et menaces, les 22 otages sont internés à la prison du Cherche-Midi à Paris. Les conditions de détention étaient déplorables et surtout les otages étant considérés par les allemands comme francs-tireurs, ils risquaient la peine de mort à tout instant.

On devine l'angoisse des otages et de leurs familles. Ces dernières, avec des avocats ont remué ciel et terre afin d'obtenir la libération des otages.

Le 15 août 1941, 18 otages ont été libérés sans explications. Les 4 derniers internés sont passés devant un tribunal militaire allemand le 18 octobre 1941. Deux aviateurs allemands appelés comme témoins ont confirmé qu'il étaient bien 4 (et non 5) à bord de l'appareil abattu et qu'ils n'avaient pas été maltraités.

En conséquence, les 4 derniers otages ont été libérés le 8 novembre 1941.

Que les jeunes générations sachent que pendant près d'un an, les otages, leurs familles et toute la Commune ont vécu des jours dramatiques.

Edmond INGLEBERT

Les otages du Cherche-Midi (par ordre d'arrestation) :

Leonor JAGLINE	Michel DESMAREST
André BIBAUT	Georges DUREUX
Maurice PREVOST	*André FEZELOT
Norbert CARON	René BOURSIER
Alfred FREJEAN	Jules HANON
*Anicet SCHAMBERT	Marcel ROGER
Eugène CHORON	Aimé MORLIERE
Lucien CHORON	Gaston NATTIER
Lucien FROMAGE	Marcelin CARON
Alfred CARON	Eugène MOREL
*Georges LESCOT	Fernand LEGRAND

* Habitent toujours Le Meux

VIE PRATIQUE

PERMANENCES MEDECINS

Juillet

03/07	LOBIN	Lacroix St Ouen
10/07	GOASGUEN	Jaux
14/07	RAYNAL	Lacroix St Ouen
17/07	BOUCHER	Béthisy St Pierre
24/07	COURTALHAC	St Sauveur
31/07	RAYNAL	Lacroix St Ouen

Août

07/08	DELLENBACH	St Sauveur
14/08	FAYOLLE	Lacroix St Ouen
15/08	SINAVONG	Verberie
21/08	JULLIEN	Béthisy St Pierre
28/08	BOURGUIGNON	Verberie

Septembre

04/09	CHAPERON	St Sauveur
11/09	COURTALHAC	St Sauveur
18/09	GOASGUEN	Jaux
25/09	FAYOLLE	Lacroix St Ouen

Octobre

02/10	JULLIEN	Béthisy St Pierre
09/10	DELLENBACH	St Sauveur
16/10	BOUCHER	Béthisy St Pierre
23/10	LOBIN	Lacroix St Ouen
30/10	PARISOT	Rully

PERMANENCES PHARMACIENS

Juillet

02/07	FAYOLLE	Lacroix St Ouen
09/07	SUEUR	Rémy
16/07	TERNACLE	Le Meux
23/07	LANGE	Longueil Ste Marie
30/07	MOTTE	Estrées St Denis

Août

06/08	DEBOISLAVILLE	Grandfresnoy
13/08	MORIAMEZ	Lacroix St Ouen
20/08	ROSSIGNOL	Verberie
27/08	CAM	St Sauveur

Septembre

03/09	LANGE	Longueil Ste Marie
10/09	ALAURENT	Estrées St Denis
17/09	SUEUR	Rémy
24/09	MOTTELET	Béthisy St Pierre
	/BOUYSSOU	Laneuvilleroy

Octobre

01/10	TERNACLE	Le Meux
08/10	MORIAMEZ	Lacroix St Ouen
15/10	FAYOLLE	Lacroix St Ouen
22/10	CAM	St Sauveur
29/10	MOTTE	Estrées St Denis

Prochaine édition prévue en Septembre

NUMEROS UTILES:



- ☎ Mairie: 44 41 51 11
- ☎ Pompiers: 18
- ☎ Gendarmerie Lacroix
St Ouen : 44 41 20 05
- ☎ SAMU: 15

"L'Ulmeusien"

Journal municipal de la commune du Meux

<u>SIEGE :</u>	Mairie du Meux
<u>DIRECTION :</u>	Robert TERNACLE
<u>DIRECTEUR DE</u>	
<u>LA PUBLICATION :</u>	Lionel MANTEAU
<u>REDACTION :</u>	Gérard BOUET Arlette INGLEBERT Josette SOIRON Nicole VALENTIN Caroline BOUET
<u>COMPOSITION :</u>	
<u>MISE EN PAGE :</u>	Jérémie BOUET

Nous remercions M^{mes} Valentin, Inglebert, Foy, Bouet, Bolmier pour la distribution de ce numéro.